

## **Les communes vosgiennes optent pour le bois énergie**

by La Gazette - lundi, octobre 14, 2002

<https://www.correspondances.fr/les-communes-vosgiennes-optent-pour-le-bois-energie/>

**Une quarantaine d'entre elles prévoient de s'équiper de chaufferies à bois. Celle d'Epinal alimentera les services municipaux et les locaux des institutions agricoles de la ville.**

Ressource inépuisable à coût réduit, création d'emplois, contribution à l'entretien des forêts communales... Les avantages du bois énergie apparaissent de plus en plus clairement aux communes vosgiennes. Une quarantaine d'entre elles projettent de s'équiper de chaufferies bois, voire même de broyeurs pour produire leurs propres plaquettes de bois combustible.

Plusieurs options s'offrent aux candidats à l'énergie bois. La commune d'Uzemain (1 043 hab.) s'approvisionne auprès d'une PME spécialisée dans le recyclage des palettes usagées. La Chapelle-au-Bois (705 hab.) assure son auto-alimentation en matière première. La communauté de communes de la vallée d'Hure envisage la production collective de plaquettes de bois combustible.

Au total, les quarante-cinq projets recensés consommeraient 50 000 tonnes de bois par an, soit dix fois moins que le gisement potentiel, essentiellement constitué de résidus d'exploitation forestière.

### **Des bénéfiques dès la première année**

Chef-lieu d'un département forestier par excellence, Epinal (39 000 hab., Vosges) se dote de la plus grosse chaufferie bois du Grand Est. L'installation, d'une capacité de 1,7 MW, alimentera à la fois les services municipaux et les locaux des institutions agricoles de la ville. L'implantation de cette chaufferie bois part d'une idée simple. Le plateau de la Colombière abrite l'essentiel des institutions agricoles (chambre d'agriculture, Office national des forêts, fédération départementale du Syndicat des exploitants agricoles...). Tentés par le bois énergie, les précurseurs du projet remarquent la proximité immédiate de nombreux locaux techniques de la ville : serres, garages, ateliers municipaux...

Fondé en 1998, le syndicat mixte de la chaufferie bois de la Colombière traduit l'intérêt conjoint de la ville et de la chambre d'agriculture pour le bois énergie. Durant deux ans, le conseil général des Vosges finance des études préalables qui confirment la faisabilité technique et financière du projet. La récente adhésion du centre de secours et le raccordement d'un complexe scolaire et de logements de pompiers à la chaufferie contribueront à la rentabilité de l'installation. Le retour sur investissement, prévu sur douze ans, se limitera à huit ans, l'installation devant générer des bénéfiques dès la première année, grâce à un coût de combustible inférieur de moitié à celui de l'approvisionnement classique.

Le dispositif, qui entre en période d'essai, comprend une chaufferie bois d'une puissance maximale de 1,7 MW et de deux chaufferies gaz d'appoint qui portent la puissance totale à 4,5 MW.

L'installation, qui consommera 2 500 tonnes de bois, permet de remplacer 13 chaufferies traditionnelles consommant annuellement 230 000 litres de fuel. La ville évalue à 830 tonnes la réduction de rejets de CO<sub>2</sub> et à 400 kg celle de soufre.

## **Un investissement lourd, des aides importantes**

La chaufferie d'Epinal mobilise un investissement particulièrement lourd de 2,15 millions d'euros. Mais le cofinancement de l'Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (Ademe), du conseil régional, du conseil général et des fonds européens permettent de limiter l'investissement du syndicat mixte à 25 % du montant total. Les coûts de pré-études sont pris en charge à 100 % par le conseil général. L'Ademe et le conseil régional assument 70 % du coût des études de faisabilité. Ces trois intervenants, auxquels s'ajoutent, le cas échéant, les fonds européens, prennent en charge 80 % de l'assiette éligible des frais de réalisation de la chaufferie.